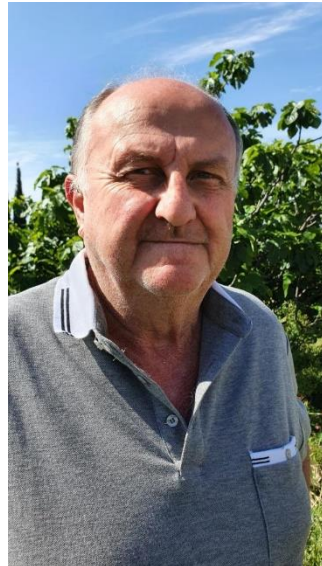


Manosque, le 7 juin 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112



Jean-Pierre Grosso, nouveau Président du Comité Technique des Bouches-du-Rhône de la SAFER PACA

En avril dernier, Jean-Pierre Grosso, agriculteur sur le plateau de Puyricard (13), prenait la présidence du Comité Technique des Bouches-du-Rhône de la SAFER PACA. Rencontre avec un homme incontournable dans le paysage agricole régional et qui a fait de l'engagement agricole son sacerdoce.

C'est dans les années 80, à la suite du décès de son père que Jean-Pierre Grosso s'installe en qualité d'agriculteur. *« A l'époque j'étais peintre carrossier mais quand mon père est décédé, j'ai dû reprendre l'exploitation. »* C'est à Puyricard que la famille Grosso a posé ses racines. *« Mon père et mon grand-père venaient de Cuneo en Italie. Ils avaient trouvé une exploitation en fermage à Puyricard où nous sommes restés jusqu'en 2007, date à laquelle le bâti a été vendu. »* Jean-Pierre a néanmoins continué à exploiter les terres. Et après l'élevage, le blé dur, le maraichage plein champs, les tomates conserves, la vigne... Il monte dans les années 90 un GAEC dédié notamment aux semences : maïs, tournesol, sorgho... Jean-Pierre a désormais près de 4 décennies d'agriculture sous toutes ses coutures dans ses bagages.

Engagé pour la préservation de l'agriculture

Une expérience qui s'est assortie d'un engagement sans faille. Entouré de camarades agriculteurs mais surtout d'un homme, Claude Rossignol, devenu un véritable ami, Jean-Pierre a fait de la solidarité agricole son sacerdoce. *« J'ai été victime d'un grave accident en 1998. Quand vous devez faire face à des coups durs, vous prenez la mesure de l'importance de la solidarité dans notre métier. »* Outre son rôle à la SAFER PACA, l'élu est aujourd'hui en charge des questions foncières à la Chambre Régionale d'Agriculture PACA et à celle des Bouches-du-

Rhône : « *Dans notre région si attrayante, beaucoup de propriétaires ont peur de se retrouver menotter par des baux ruraux souvent trop complexes et préfèrent attendre dans l'espoir que leurs terres passent constructibles, pourtant notre agriculture a besoin de terres !* »

DIRECTION GÉNÉRALE

Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

Le Comité Technique Départemental, un véritable parlement du foncier

« *Notre région doit faire face à une demande forte de bâti, nos villes étant saturées les habitants vont chercher ailleurs et notamment en zone rurale. Certes, nous avons des outils de préservation mais ils ont encore besoin d'être renforcés. Les politiques sont encore un peu trop frileux sur ces questions.* »

A 64 ans, l'homme de convictions prend donc la Présidence du Comité Technique Départemental des Bouches-du-Rhône de la SAFER PACA. Véritable « Parlement du foncier », les Comités Techniques Départementaux sont composés d'une quinzaine de membres : les syndicats agricoles représentatifs dans le département (FDSEA, JA, Confédération paysanne, Coordination rurale, MODEF), la Chambre d'Agriculture, la MSA, GROUPAMA, le Crédit Agricole, la DDT(M), la DDFIP, le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN), la Fédération des Chasseurs, la Région, le Département, et l'Association départementale des Maires. Cette composition, très éclectique, donne lieu à un vrai débat face à des dossiers complexes. Economiques, sociaux, environnementaux... Les critères d'appréciation des différents projets sont très divers et s'inscrivent toujours dans une logique de territoire comme l'explique Jean-Pierre Grosso : « *Le candidat doit présenter un projet assorti d'un prévisionnel ; la pérennité de son projet est essentielle pour le maintien d'une agriculture durable. Mais il est important également qu'il s'inscrive dans une logique de territoire, de filières aussi, nous devons prendre en compte des aspects techniques, environnementaux et humains.* »

Circuits courts et PAT

La pandémie a engendré une véritable explosion des circuits courts, « *des circuits sur lesquels la valeur des produits agricoles peut être multipliée jusqu'à 8* » insiste Jean-Pierre Grosso. « *Même une petite exploitation d'un hectare, si elle est en vente directe, que ce soit en bio ou en conventionnel, atteint aujourd'hui des seuils de rentabilité que nous nous devons de prendre en compte. Aussi, tout ce qui contribue à renforcer l'agriculture locale est essentiel. Nous sommes dans un*

département avec un fort potentiel de consommateurs, nous devons nous organiser pour réussir un parcellaire de bon sens, qui permettra d'alimenter nos circuits courts. »

Fidèle à son esprit coopératif, c'est avec l'ensemble des partenaires que Jean-Pierre Grosso veut écrire cette prochaine page de l'agriculture locale. *« Départements, Région, Métropoles, nous avons des partenaires fidèles avec lesquels nous devons continuer de travailler. En qualité de Président de Comité Technique, je pense que nous devons œuvrer pour trouver une logique harmonieuse avec celle de notre territoire et de ses projets tels que les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) par exemple. Il ne s'agit pas d'installer pour installer mais bien de s'inscrire au service de notre territoire. »*

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

À propos de la SAFER PACA

La SAFER PACA (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) est issue des Lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, dont l'objectif était la modernisation de l'agriculture française.

Société anonyme (sans but lucratif), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et des Finances, la SAFER PACA remplit aujourd'hui quatre grandes missions de service public :

- Assurer la transparence du marché foncier rural
- Contribuer à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Contribuer au développement d'une agriculture dynamique et durable
- Préserver les ressources naturelles et les paysages

Elle exerce son activité sous le contrôle de son Conseil d'Administration et de l'Etat. Elle favorise le dialogue et la concertation mais aussi l'arbitrage dans l'attribution des terres à travers ses différentes instances (le Conseil d'Administration et les comités techniques départementaux), au sein desquelles siègent des représentants du monde agricole, des collectivités territoriales, de l'Environnement et de l'Etat.

Elle compte environ 90 salariés qui couvrent les 6 départements de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses presque 60 ans d'expérience et d'expertise du marché foncier en PACA positionnent la SAFER comme un partenaire incontournable des collectivités publiques, dans l'élaboration de leurs politiques d'aménagement du territoire et notamment les Programmes Alimentaires territoriaux.

Contacts presse :

Bleu Tomate - presse@bleu-tomate.fr
Magali Triano – Claudine Ayme 06 09 84 64 62 - 06 20 70 11 09